

> Date & Lieu

Vendredi 13 octobre 2017
de 10h45 à 12h45, à **Lyon**

REF. 13-F

> Public

Experts immobiliers, experts fonciers, experts judiciaires, notaires, clerks, géomètres-experts, avocats spécialisés, cadres des collectivités locales et territoriales, directeurs immobiliers, investisseurs et gestionnaires immobiliers, administrateurs de biens, ...

> Prérequis

Professionnels en activité.

> Intervenant

Antoine HINFRAY, avocat au barreau de Paris et au barreau de Bruxelles, docteur en droit, spécialiste du droit immobilier, membre de l'IFEI.

> Suivi pédagogique

Journée de perfectionnement sans évaluation.

- Questionnaire d'attente avant la formation, afin de permettre l'adaptation de l'intervention.
- Questionnaire de satisfaction.
- Questionnaire post-formation et suivi des acquis, en ligne, quelques semaines après la formation.

> Renseignements et inscriptions

Votre interlocutrice :

Alexandra - 04 72 49 79 11
alexandra.martin@edilaix.com
Cert. AFNOR n° 2017/75773.01
pour les formations courtes

Habilitations CSN & CNB,
nous consulter.

Conditions générales de ventes
accessibles sur www.rnei.fr

> Présentation

L'expert doit être en mesure de connaître les dernières évolutions de la sphère immobilière tant sur le plan législatif ou réglementaire que sur un plan jurisprudentiel. Regards sur les principales actualités intéressant l'immobilier des particuliers ou des entreprises.

> Objectifs

- **Identifier les principales réformes ayant un impact sur l'évaluation immobilière**
- **Appréhender l'évolution de la jurisprudence en évaluation de la valeur vénale.**

> Plan d'intervention

La veille juridique de l'année écoulée dédiée aux experts évaluateurs.

I - Veille législative

- Analyse succincte des dispositions des lois promulguées

II - Veille réglementaire

- Les décrets à connaître

III - Veille parlementaire

- Rappel des principales réponses ministérielles

IV - Veille Jurisprudentielle

- Les principaux arrêts commentés.

À noter, les dispositions des lois de finances ne seront pas abordées dans cet atelier.

Tous les ateliers prévoient un temps d'échanges avec l'intervenant à la fin de l'atelier.